

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 8

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS, Magali LIOTARD, Mélanie AYISSI-DUBOULOZ, Rémy VIOUOT, Sophie ANTIGNY, Pauline LENFANT.

L'an deux mille vingt-six et le 7 juillet, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 1^{er} juillet 2026

SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie MAZARS,

20260707.10

PROTOCOLE CANICULE

Exposé

Dans un contexte de multiplication des épisodes de fortes chaleurs, il apparaît nécessaire de formaliser un cadre d'intervention clair afin de garantir la sécurité des enfants accueillis, la protection des agents mobilisés ainsi que la continuité du service public exercé par le SISAM.

Le présent protocole canicule a pour objet de définir les mesures de prévention, d'organisation et de coordination applicables au sein des accueils relevant des compétences du SISAM et de la DSP Enfance-Jeunesse, en lien avec le délégataire et les communes membres.

Ce document vise à préciser les responsabilités de chacun, à encadrer l'adaptation des activités et des conditions d'accueil en cas de vigilance météorologique, et à assurer une réponse cohérente, proportionnée et réactive face aux risques liés aux fortes chaleurs.

Décision

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, VALIDE ce protocole, qui constituera un document de référence pour l'ensemble des acteurs concernés et pourra être actualisé en fonction des évolutions réglementaires, organisationnelles ou des retours d'expérience.

Ainsi fait et délibéré en séance,
les jour, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme
au registre des délibérations
La Présidente,
Fatima BOUVIER

